

Ministère
de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts

Paris, le 6 DEC 1902 190.

Direction
de
l'Enseignement Supérieur

Cher Monsieur,

5^e Bureau.

Au moment où nous allons
nous préoccuper de répartir pour 1903
les crédits destinés à poursuivre la
publication des Documents Inédits de
l'Histoire de France, je serais désireux
de recevoir quelques renseignements
sur l'état d'avancement de votre "Dic-
tionnaire d'archéologie Celtique de
"la Gaule" et s'il vous sera possible
de nous en remettre tout ou partie
avant le mois d'Avril prochain.

Il nous serait particulière-
ment utile d'être fixés sur ce point
dans le plus bref délai possible.

Agréez, cher Monsieur, l'ex-
pression de mes sentiments bien dis-
tingués et dévoués.

Le Chef de Bureau.

A Monsieur Cartailhac,
membre non résidant.

Jail. Arroman